



PRÉFÈTE DU LOT

Liberté
Égalité
Fraternité

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR STAGIAIRE – RENOUELEMENT

RECOMMANDATIONS

- Lors du rendez-vous, vous devez être en possession de tous les **originaux** de tous documents ci-dessous
- Vous devez fournir les **photocopies** de tous les documents ci-dessous
- Les photocopies doivent être **lisibles, format A4, sans agrafes et triées dans l'ordre de la liste**
- Les documents en langue étrangère doivent être **traduits par un traducteur assermenté** auprès d'une cour d'appel

En cas de prolongation du stage, la nouvelle convention ou l'avenant doit avoir fait l'objet d'un avis favorable du service de la main d'œuvre étrangère. La demande doit être effectuée par l'organisme d'accueil sur la plateforme www.administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr

Dans le cadre d'un stagiaire associé dans un établissement de soins, la durée maximum totale du stage ne peut être supérieure à 24 mois.

PIÈCES À FOURNIR – TOUTES SITUATIONS

- Formulaire de demande de titre de séjour** complété, daté et signé
- Passeport** (pages d'état civil, visas, cachets d'entrées et de sortie du territoire) et/ou **justificatif d'état civil et de nationalité** (carte consulaire, carte d'identité nationale)
- Titre de séjour arrivant à expiration** recto-verso ou copie du **visa de long séjour valant titre de séjour** avec confirmation de validation
- Extrait d'acte de naissance avec filiation** ou copie intégrale d'acte de naissance
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois** :
 - Si vous êtes locataire : facture d'électricité, de gaz, d'internet, d'eau ou quittance de loyer non manuscrite, etc.
 - Si vous êtes propriétaire : acte de propriété et facture d'électricité, de gaz, d'internet ou d'eau.
 - Si vous êtes hébergé chez un particulier : attestation d'hébergement + justificatif de domicile récent + copie intégrale du document d'identité de l'hébergeant.
- 3 photographies d'identité**, visage dégagé, tête nue et sur fond clair

DOCUMENTS SPÉCIFIQUES AU TITRE SOLlicitÉ

- Convention de stage initiale** ayant justifiée la délivrance du visa
- Nouvelle convention de stage** ou avenant à la convention initiale
- Avis favorable du service de la main d'œuvre étrangère** sur la nouvelle convention ou l'avenant

REMISE DU TITRE DE SEJOUR ET TAXES À PAYER

Vous recevrez un SMS lorsque votre nouveau titre de séjour sera disponible en préfecture.

Le montant du timbre fiscal à apporter lors de la remise de votre titre est précisé dans le SMS reçu. Il peut être acheté sur timbres.impots.gouv.fr ou en bureau de tabac.

- Renouvellement d'un titre de séjour « stagiaire » : **75 €**
- Pénalités de retard en cas de prise de rendez-vous tardive : **180 €** (sauf cas de force majeure)